

**PROCES VERBAL REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
28 Mars 2022**

PRESENTS

- ❖ M. ANDRIEUX Michel
- ❖ M. DEFONTAINE David
- ❖ Mme SAIVRES Nicole
- ❖ Mme AUGÉIX Aurélie
- ❖ M. LACOURARIE Romain
- ❖ M. BRUNERIE Pascal
- ❖ Mme CHARLES Valérie
- ❖ M. AUFORT David
- ❖ M. VIALLE Laurent
- ❖ M. ROY Jean-Marie

Excusés : Catherine TEULIERES (procuration à Romain LACOURARIE), Nicolas THOUVENIN

Absente : Magali BOURLEAU SAINT-HILAIRE

La réunion a débuté par une présentation de la SEMEA par M. François GILBERT, directeur. La SEMEA est une entreprise charentaise implantée sur l'agglomération d'Angoulême dont l'activité se décline autour des métiers de l'eau potable, à savoir :

- La production et la distribution d'eau
 - La réalisation de travaux d'adduction d'eau
 - Le comptage de l'eau en immeuble collectif
- Elle emploie une cinquantaine de salariés

L'objectif de cette rencontre était de communiquer sur l'usage de l'eau du robinet comme eau de boisson, en alternative aux eaux en bouteilles plastiques.
Des carafes d'eau ont été remises en début de réunion.

Vote des taux d'imposition 2022

A l'unanimité, le conseil a souhaité reconduire les taux d'imposition 2021, à savoir :
Foncier bâti : 45,84 %
Foncier non bâti : 60,86 %

Vote du budget primitif 2022 – Budget général

Le budget 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :
Section d'investissement : 167 135,00 €
Section de fonctionnement : 706 077,00 €

Le budget a été approuvé à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2022 – Budget annexe lotissement de la Vigne Blanche

Le budget 2022 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section d'investissement : 199 497,00 €

Section de fonctionnement : 653 141,00 €

Le budget a été approuvé à l'unanimité.

Aide en faveur du peuple ukrainien.

Le conseil valide la proposition de M. le Maire concernant le versement d'un don en faveur du peuple ukrainien sur la base de 0.50 € par habitant, arrondi à 1 000 €.

D'autre part, suite à la proposition de Nicolas qui peut mettre à disposition de la commune un ensemble de biens mobiliers pour aménager le logement situé au-dessus de l'école, une visite des lieux est prévue jeudi 31/03 afin de faire le point sur ce qui est possible de récupérer et de faire une estimation du volume des biens à transporter. Le conseil sera tenu informé de l'évolution de ce dossier.

Ce logement aménagé permettra d'accueillir une ou deux familles ukrainiennes.

Organisation des élections présidentielles

Le tableau des permanences a été présenté pour les 2 tours.

Un rappel des consignes à respecter pendant la durée du scrutin a été effectué.

La séance a été levée à 20h30

PV déposé sur le site internet de la commune le 04 Avril 2022